

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Dominien PHILIPPE
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : COMMUNE DE DINAN
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 46 Rue Bertrand Rabidou - Centre Technique Municipal
 Commune DINAN
 Code postal 22100
 Nature des activités : Collectivité territoriale

Qualification : Dirigeant Générale Adjoint - Pôle Aménagements et Cadre de Vie - Appui technique ; Diagnostic faunistique effectué par NOZIGELL (Mathieu MENAGE) - Coordinateur Régional Chiroptères Bretagne

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS PIPISTRELLE COMMUNE	Indices de présence (ailes de pupillon, déjection) - Observations dans un bâtiment à proximité. Pas de présence constatée
B2 RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM GRAND RHINOLOPHE	Indices de présence en 2011 (déjections). Pas de nouvelle observation.
B3 MYOTIS DAUBENTONII MURIN DE DAUBENTON	Indices de présence en 2011 (déjections). Pas de nouvelle observation
B4 PARUS SP. MESANGE CHARBONNIÈRE (probab.)	Indices de présence (ancien nid)
B5 TYTO ALBA CHOUETTE EFFRAÏE	Indices de présence sans nidification (pelotes). Occupation de l'espace en perchoir occasionnelle

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : La Porte du Sersval, datant de la 1^{ère} moitié du XII^{ème} siècle, fait partie intégrante des remparts de Dinan. Une partie s'est effondrée et le bâtiment de fissure. Celui-ci a été étayé en divers lieux. Il doit être restauré impérativement.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser :

Dégradation Préciser : Restauration de la structure du bâtiment, suppression des fissures, reconstruction de parties dégradées.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Gestion et Valorisation Environnementale, Conservateur et expert scientifique (voir devis)

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Printemps 2024
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE

Départements : CÔTES D'ARMOR

Cantons : DINAN

Communes : DINAN

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : les disjointements et espacements ne menaçant pas la structure du bâtiment seront conservés, des aménagements légers d'accueil des chiroptères seront installés conformément aux préconisations de NOZIGELL, une communication sera mise en place sur site pour inciter la population à ne faire de même. Une concertation de suivi avec Bretagne Vivante sera mise en place.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Gestion de la tour de Penthièvre et aménagement à venir dans le Val Cochereil

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Intervention de NOZIGELL la veille des débuts des travaux pour éviter toute perturbation ou mortalité.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à DINAN
le 13 juin 2023
Votre signature

Le Directeur Général Adjoint
Pôle Aménagements et Castles de la

Damien PHILIPPE

